

The background is a light blue gradient with several realistic water droplets of various sizes scattered across the surface. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

# RAPPORT DE PRESENTATION

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU  
CENTRE AQUATIQUE AQUALONE

# MODES DE GESTION

GESTION INTERNE	GESTION EXTERNALISEE	
REGIE	MARCHES PUBLICS	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
Budget annexe et régie	Budget annexe et régie	Sans objet
Gestion du personnel par la collectivité	Gestion du personnel par le prestataire	Gestion du personnel par le délégataire
Gestion du service et exploitation exécutées par la collectivité Risques d'exploitation supportés par la collectivité	Service exécuté par le prestataire contre rémunération forfaitaire Exploitation et Risques d'exploitation supportés par la collectivité	Gestion du service et exploitation exécutées par le délégataire qui se rémunère sur les redevances perçues par les usagers Risques d'exploitation supportés par le prestataire

# CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE DÉLÉGUÉ

- PÉRIMÈTRE PHYSIQUE

Centre Aquatique Aqualone situé à Saint Maurice l'Exil

Bâtiment: centre aquatique (2 bassins) et espace remise en forme

Espaces extérieurs d'activités: bassin extérieur, plages et végétaux, mini-golf, kiosque buvette

Espaces Extérieurs d'accès: parking, parvis, espaces verts

# CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE DÉLÉGUÉ

- PRESTATIONS DÉLÉGUÉES (ACTIVITÉS)

Organisation de la baignade publique pendant les heures d'ouverture au public

Accueil des groupes scolaires, surveillance et encadrement des séances pendant les heures réservées à cet effet

Accueil des associations pendant les heures réservées à cet effet

Organisation des activités de détente, de loisirs et aquatiques: cours de natation individuels ou collectifs, gymnastique aquatique et autres activités liées à l'usage de l'eau

Organisation des activités de remise en forme et des divers cours collectifs au sein de l'espace forme

Organisation des activités liées à l'exploitation du mini-golf en partie extérieure

# CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE DÉLÉGUÉ

- PRESTATIONS DÉLÉGUÉES (GESTION TECHNIQUE)

Gestion technique, administrative, financière et commerciale du centre aquatique

Entretien courant des locaux, maintenance, réparation des équipements, contrôle de l'hygiène

Animation et communication auprès du public

Perception des droits d'entrée selon les tarifs fixés par la convention

Vente éventuelle de produits dérivés

# CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE DÉLÉGUÉ

- CONDITIONS D'ACCUEIL DES USAGERS (SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS)

Accueil obligatoire des scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés scolarisés sur le territoire de la CCPR et de quelques écoles extérieures au territoire

Des créneaux sont réservés aux scolaires à hauteur de 15h30 par semaine, dont 13h30 par semaine pour les scolaires du 1<sup>er</sup> degré (18 créneaux de 2 classes – 45 min) avec surveillance assurée par le délégataire

Des créneaux sont réservés aux scolaires du 2<sup>nd</sup> degré à hauteur de 2h00 par semaine (2 créneaux de 1h00) avec surveillance assurée par le délégataire

Les centres de loisirs ne bénéficient pas de créneaux réservés, planification hebdomadaire visée par la collectivité délégante

# CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE DÉLÉGUÉ

- CONDITIONS D'ACCUEIL DES USAGERS (ASSOCIATIONS)

Accueil obligatoire des associations sportives OK Plongée et Rhodia Club de Natation

Créneau exclusif de 2H le jeudi de 20h à 22h pour OK Plongée

Créneau exclusif de 2H le mercredi de 20h à 22h pour Rhodia Club de Natation

Ces associations bénéficieront d'un tarif d'accès dont les conditions seront définies d'un commun accord avec les candidats

# CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE DÉLÉGUÉ

- OUVERTURE AU GRAND PUBLIC

Accueil hebdomadaire du public pour l'espace aquatique : les candidats proposeront librement les horaires d'ouverture hebdomadaire au public, selon des créneaux adaptés à la période (période scolaire, petites et grandes vacances), aux espaces, à la demande et aux besoins des populations locales en respectant néanmoins les amplitudes minimales suivantes pour l'espace aquatique :

Période scolaire : 40 H – Période des petites vacances scolaires : 55 H –  
Période des grandes vacances scolaires : 60 H et 1 nocturne par semaine

Équipement ouvert 7j/7 – Fermé uniquement les jours fériés suivants : 1<sup>er</sup> Janvier, 1<sup>er</sup> Mai et 25 Décembre

Ouverture du bassin extérieur: de juin à septembre (Ouvert uniquement les mercredis et les samedi-dimanche de juin et septembre et toute la semaine Juillet et Aout).

Accueil des espaces bien-être et Fitness : modalités et conditions d'ouverture seront laissées à l'appréciation des candidats avec des amplitudes minimum à respecter (75h minimales)

# ECONOMIE DU FUTUR CONTRAT

Durée de 5 ans, du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 au 31 Décembre 2022

- RELATION FINANCIÈRE

Tarifification avec un double objectif : proposer des tarifs accessibles de nature à permettre une fréquentation satisfaisante, et générer un niveau de recettes de nature à permettre l'équilibre économique du contrat.

Tranches d'âge : Gratuit pour les moins de 3 ans / Tarifs réduits pour les moins de 12 ans).

1 Tarif annuel et 1 Tarif Eté (Juillet Août) différent

Tarif 2017 :

Entrée adulte : 4,40€/5,00€ (4,30€ en 2015)

Entrée enfant : 3,20€/3,80€ (3,10€ en 2015)

Versement d'une contribution financière forfaitaire annuelle au délégataire en contre partie des contraintes de service (240 494,23€ en 2017)

# ECONOMIE DU FUTUR CONTRAT

- ENTRETIEN ET REPARATION

Entretien courant des bâtiments par le délégataire,

La collectivité en tant que propriétaire du bâtiment assure les grosses réparations sur le bâtiment,

Les grosses réparations sur les installations techniques d'exploitation sont prises en charge par le délégataire via le provisionnement d'un compte GER (Gros Entretien et Renouvellement)

Projet de travaux à la charge du délégataire

Travaux de traitement des chloramines sur les 2 bassins (coût estimatif 15 000€ HT) afin de réduire les consommations d'eau

# QUELQUES CHIFFRES D'EXPLOITATION

- FRÉQUENTATION 2016 :

149113 usagers accueillis (augmentation de 2,8% par rapport à 2015) :

- 8000 et 9000 usagers accueillis en Juillet et Août 2016 85 000 usagers annuels pour la partie piscine
- 18 300 usagers annuels pour les activités aquatiques
- 28 600 usagers annuels pour la partie remise en forme
- 150 enfants inscrits aux cours de natation
- 12 500 scolaires accueillis

- CHIFFRE D'AFFAIRE ANNUEL 2016 :

- 790 334,08€ (augmentation de 6,1% par rapport à 2015)

- PERSONNEL A REPENDRE :

- Liste de 17 personnes à reprendre proposée par le délégataire

# CALENDRIER PROCEDURAL

- AVIS CCSPL: 20 AVRIL 2017
- DELIBERATION DE LANCEMENT : 3 MAI 2017
- AVIS D'APPEL A CONCURRENCE : MI-MAI 2017
- RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET OUVERTURE : 20 ET 21 JUIN 2017
- LISTE DES CANDIDATS ADMIS A NEGOCIER : 28 JUIN 2017
- RECEPTION DES OFFRES ET OUVERTURE : 29 ET 30 AOUT 2017
- ADMISSION DES CANDIDATS A NÉGOCIER ET NÉGOCIATION : OCTOBRE 2017
- OFFRES DEFINITIVES ET CHOIX DU PRESTATAIRE : NOVEMBRE 2017
- APPROBATION EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE : FIN NOVEMBRE – DÉBUT DÉCEMBRE 2017